L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 28 OCTOBRE

FEUILLETON.

LES

CHEMINS DE LA VIE

PAR

ALFRED DE BRÉHAT.

III.

—Laissez-le donc tranquille, dit Julien en riant. Le pauvre homme est père de famille. Il faut bien qu'il vive de son état.

—Si jamais un loup te mange, toi, s'écria Cavan d'un air exaspéré, je suis sûr que tu trouverais moyen de l'excuser, en disant que la pauvre bête était en appétit.

—Chut! dit un peintre, j'entends la voix de Mme Gratiné qui gronde son époux. Écoutons.

En ce moment, en effet, Mme Gratiné faisait une scène à son mari et lui reprochait sa demande maladroite.

—Imbécile! lui disait-elle, t'exposer à froisser M. Julien, notre meilleure pratique!

—Mais s'il était tué, ma bonne amie?

—Eh bien, nigaud! nous aurions porté la note à sa grand'mere.... Tu sais bien comme elle est. Pour l'honneur du nom, elle aurait tout payé. Nous aurions même pu ajouter les 451 francs de M. de Saureville, que M. de Maupierre nous avait amené, et qui est parti pour l'Amérique sans nous payer.

Un éclat de rire accueillit cette péroraison inattendue. Les deux époux, surpris et honteux, se sauvèrent dans la maison.

Cavan, selon son habitude, enrageant et tempêtant contre l'espèce humaine. Ce qui le confondait surtout, c'était de voir Julien rire de si bon cœur.

Les deux adversaires et leur quatre témoins se mirent en route bras dessus, bras dessous.

—Ah çà! que fais-tu maintenant? demanda Julien à son ami.

—*Vénus retrouvant Adonis blessé.*

—En marbre?

—Hélas! non. Un groupe en marbre demanderait une avance de trois ou quatre mille francs que je serais peut-être deux ou trois ans à découvrir. Or jamais mille francs et moi....

—Faisons un marché. Je t'achète le groupe six mille francs et je le paye d'avance.

—Tu déraisonnes. Mon nom n'est pas assez connu pour que mes œuvres se vendent un tel prix. D'ailleurs, tu n'es pas dans une position de fortune à acheter un groupe de six mille francs.

—C'est une spéculation.

—Je les connais, tes spéculations avec tes amis!

—Je crois-tu du talent?

—Dame!...

—Et de l'avenir?

—Je l'espère.

—Et moi, j'en suis sûr. Dans dix ans tes groupes vaudra vingt mille francs. En l'achetant six mille francs, je te vole au moins quatorze mille francs.

—Laisse-moi donc tranquille. Je refuse.

—Cela n'est bien égal, j'ai mis dans ma tête que tu accepterais; c'est d'ailleurs un service que tu me rends; ces six mille francs, je les dépenserais follement et il ne m'en resterait rien. Ton groupe, au contraire, c'est un capital qui augmentera de valeur chaque année. Est-ce clair?

—Ce qu'il y a de clair pour moi, c'est que tu es le cœur le plus généreux et le plus délicat que je connaisse; mais je ne veux pas....

—Tu es insupportable.... Pourquoi me refuserais-tu la joie d'applanir pour toi les obstacles que le génie rencontre presque toujours à ses débuts et qui en éloignent si longtemps la gloire et la fortune? Après tout, tu me rendra cela plus tard, si tu veux, en me donnant un de tes groupes. Donne-moi une poignée de main pour sceller le traité et fais-moi un petit chef d'œuvre comme ton *Faune*.

—Nous causerons de tout cela plus tard, dit Marcel en serrant, avec des larmes dans les yeux, la main que lui tendait son ami.

—Nous voici arrivés, n'est-ce pas? demanda Molleron en se tournant vers les deux adversaires, qui s'étaient arrêtés.

—Oui, monsieur, répondit Julien.

Tandis qu'on choisissait le terrain, Molleron vit un nuage de tristesse passer tout à coup sur la figure de Julien.

—Je suis sûr que vous pensez à madame votre grand'mère? lui dit tout bas le jeune artiste, qui aurait voulu empêcher le duel.

—C'est vrai, répondit Julien, dans les yeux duquel roulait une larme. Pauvre grand'mère! Elle qui m'aime tant! Oui! je suis un étourdi, un fou, de l'exposer ainsi à de cruelles angoisses!

—Certainement, s'écria Molleron, mais il est temps encore d'arrêter cette stupide affaire, et....

—Non, interrompit Julien; Marcel et moi, nous avons agi comme deux écervelés; mais, au point où en sont les choses, ma grand'mère elle-même me blâmerait de reculer.

Il écrivit quelques mots à Mme de Maupierre sur une feuille de son carnet et remit ce billet au domestique qui portait les épées. Il lui fit en même temps quelques recommandations à voix basse pour le cas où il serait tué ou blessé. Puis il rejoignit ses amis, après avoir furtivement passé la main sur ses yeux humides pour dissimuler les larmes dont il rougissait. A vingt ans, c'est toujours des *bons* sentiments qu'on rougit.

Tandis que les témoins mesuraient les épées, les deux adversaires causaient amicalement. Quand on vint les prévenir que tout était prêt, ils se donnèrent une dernière poignée de main, non sans une certaine émotion, et se mirent en garde.

L'endroit choisi pour être le théâtre du duel était une sorte de rond-point situé entre le bois proprement dits et deux bouquets de bois appartenant à des particuliers. Un saut-de-loup séparait de la forêt ces deux bois, dont l'un, le plus considérable, faisait une pointe d'une demi-lieue environ dans la direction de Villarnaut, la propriété de M. de Walbrünn.

Quelques temps avant l'arrivée des six jeunes gens, une voiture s'était arrêtée dans une avenue voisine du rond-point en question.

C'était un de ces cabriolets ou tilburys à capote dont se servent la plupart des fermiers et des marchands de chevaux des environs de Paris.

Un homme d'une cinquantaine d'années en descendit. Il nous les guides au garde-crotte et relâcha l'*enrênement* d'un vieux cheval gris, dont l'âge lui garantissait probablement la sagesse. Ainsi délivré de l'action du filet, le vieux serviteur allongea le cou comme pour bien se convaincre de sa liberté; puis, secouant deux ou trois fois la tête, il la laissa pendre entre ses jambes d'un air endormi qui prouvait combien il était digne de la confiance de son maître. Celui-ci tira de son gousset une grosse montre en argent et regarda l'heure. Ensuite, allumant une pipe en terre, brunie par un fréquent usage, il se mit à se promener de long en large, auprès de son cabriolet.

C'était un homme de taille moyenne, gras et bien nourri, mais non pas obèse, avec de larges épaules, hautes et rondes, des mains épaisses comme celles d'un paysan, et de grands pieds chaussés de souliers ferrés.

Sa redingote noire, usée en maints endroits, descendait jusqu'à ses mollets, mais, en revanche, son pantalon, de même couleur, s'arrêtait à la cheville, laissait apercevoir un ou deux pouces de ses bas de coton bleu.

Sa figure n'avait rien de saillant. Sous d'épais sourcils, hérissés comme des moustaches, on apercevait de petits yeux noirs dont le regard à la fois humble et perçant causait à bien des gens une sorte de malaise. Une barbe épaisse, fraîchement rasée, se trahissait encore par une teinte bleuâtre qui remontait presque jusqu'aux yeux. Deux lignes profondément creusées, partant de l'extrémité des narines et rejoignant la commissure de ses lèvres minces et droites, donnaient quelque chose de dur et de rusé à sa physionomie.

L'[illegible] de sa grosse gaîté et de la rondeur [illegible] était quelquefois, on pressentait une nature cupide, rusée, et impitoyable lorsqu'il s'agissait de ses intérêts.

Cet homme, au nez barbouillé de tabac, s'appelait Etienne Bonin. Fils d'un huissier de [illegible], il avait commencé par être clerc chez son père. Puis il avait été chargé de percevoir les rentes de diverses propriétés appartenant à un banquier de sa connaissance qui habitait Paris. Insinuant et serviable avec les gens dont il avait besoin, impitoyable avec les malheureux qui dépendaient de lui, intelligent, habile et fort actif, Bonin avait fait rapidement son chemin.

Devenu l'homme d'affaires de plusieurs riches propriétaires, il profita habilement pour son propre compte de l'influence que lui donnait sa position, en province à tout individu ayant le droit de faire des baux et d'accorder des délais pour les fermages.

Quoique les pots de vin non avoués, que Bonin était d'ailleurs trop adroit pour laisser deviner, il jouissait de maintes redevances en nature que les propriétaires ignoraient ou ne réclamaient pas.

Il va sans dire que lui-même spéculait pour son compte particulier. Il avait commencé par trafiquer à la sourdine sur les grains; puis, sous le couvert d'un homme de paille, il prêtait de l'argent aux paysans, principalement pour leurs fermages. Dieu sait à quel intérêt et avec quelles sûretés! Au bout de quelque temps, il s'était lancé dans les spéculations de terre.

Après avoir prêté de l'argent aux fermiers, il avait fini par en prêter aux propriétaires. Actif, intelligent et avare, concentrant toutes ses facultés sur l'idée de gagner de l'argent, Bonin s'était promptement enrichi. Il avait néanmoins la prudence de dissimuler sa fortune et parlait toujours de lui-même comme d'un pauvre diable. Cela lui permettait de tondre sur un œuf, de ne rendre aucune politesse, et de n'inspirer ni jalousie ni méfiance aux gens qu'il employait.

La plus belle plume de son aile, c'était le marquis Henri de Farnolles, le cousin de la baronne de Maupierre-Aigurande.

Le marquis, vieux garçon de soixante ans, riche de plus de cent cinquante mille francs de rente, était brouillé avec toute sa famille, excepté avec les Vertuzon, ses cousins éloignés. Ses plus proches parents étaient les Maupierre, mais il ne les voyait jamais. Quand on prononçait leur nom devant lui, il détournait immédiatement la conversation. Les Maupierre, de leur côté, ne parlaient jamais du marquis. Cette mésintelligence durait depuis fort longtemps, et nul n'en savait le motif.

Quelques amis communs des deux familles avaient essayé d'en obtenir la confidence des motifs de cette brouille, afin de tenter une réconciliation entre le marquis et le baron, mais ces derniers étaient restés impénétrables.

Comme on s'était aperçu que toute allusion à leur mésintelligence leur causait une impression désagréable, on avait cessé de leur en parler.

Fantasque et méfiant, égoïste et avare, le marquis de Farnolles n'écoutait que M. Bonin, qu'il considérait comme l'homme le plus habile et le plus intègre qui fût au monde.

M. Bonin arrivait depuis une dizaine de minutes autour de son cabriolet, lorsqu'une calèche attelée de deux chevaux bais parut à l'extrémité d'un des sentiers qui débouchaient sur le rond-point.

L'homme d'affaires éteignit aussitôt sa pipe et s'approcha de la voiture.

—Comment se porte madame la comtesse? dit-il en saluant jusqu'à terre. Et mademoiselle de Walbrünn, et monsieur le comte?

—Très-bien! très-bien! je vous remercie, répondit négligemment Mme de Walbrünn. Quelle est la portion de bois qui est à vendre? ajouta-t-elle.

—Celle-ci, madame la comtesse; entre la barrière verte et ce sentier.

—Nous allons voir cela ensemble, reprit Mme de Walbrünn en faisant signe au valet de pied d'ouvrir la portière. Tu peux rester dans la voiture, mon enfant, dit-elle à sa fille qui se levait pour la suivre; M. Bonin et moi, nous allons causer d'affaires, et cela ne t'amuserait pas beaucoup.

Elle s'éloigna avec M. Bonin. Ils prirent un petit sentier et disparurent derrière un bouquet de bois. Dès qu'ils furent hors de vue, ils cessèrent d'examiner les arbres comme ils avaient affecté de le faire jusque-là, et se mirent à causer avec vivacité, tout en se promenant de long en large sans s'écarter beaucoup du rond-point.

—Ainsi, disait Mme de Walbrünn, M. de Maupierre vous doit cent soixante mille francs?

—A moi, non, répondit prudemment l'homme d'affaires, mais à deux de mes clients.

—Ce n'est pas assez, reprit-elle après un moment de silence.

—Je trouve que c'est trop, moi.

—Il reste bien aux Maupierre une cinquantaine de mille francs de rente.

—A peine...., et encore avec force hypothèques. Si sa grand'mère allait refuser de payer....

—Elle! elle vendrait plutôt jusqu'à son dernier champ. Ce n'est pas de l'affection qu'elle a pour son petit-fils, c'est l'adoration la plus aveugle. Il faut le pousser au moins jusqu'à trois ou quatre cent mille francs.

—Dieu m'en garde!

—Si je vous garantis la créance?

—Alors...., mais l'argent, où le trouverai-je?

—Dans votre caisse.

—Madame la comtesse plaisante.

—Nullement. On vous dit fort riche.

—Propos de paysans et d'envieux. J'arrive à faire honneur à mes petites affaires, et voilà tout.

Mme de Walbrünn haussa les épaules.

—Voyons, dit-elle, je vous fournirai les fonds.

—Très-bien, alors! répondit Etienne, dont la comtesse ne put voir le sourire narquois et rusé.

—Mais il faut le pousser vivement dans cette voie.... Je crains toujours qu'il n'hérite du marquis de Farnolles.

Bonin hocha la tête, comme pour dire qu'il n'y avait pas de danger de ce côté.

—N'importe, reprit-elle. Le marquis est si fantasque!

—Est-ce qu'il était comme cela autrefois? demanda le bonhomme, d'un air innocent, mais en examinant sournoisement la physionomie de la comtesse.

Celle-ci se mordit les lèvres et jeta un coup d'œil rapide sur M. Bonin, comme pour voir s'il parlait sans intention avec une arrière pensée.

Mais Etienne avait pris une figure bonasse qui désarmait le soupçon.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 27 octobre 1871.

Le marché monétaire n'a pas changé. Nous avons à constater une bonne demande d'escomptes, mais le marché est loin d'être aussi difficile qu'il l'était depuis trois semaines. Il ne s'est pas opéré de changements dans le taux d'intérêt, si nous exceptons quelques billets de commerce faits à 3 pour cent par mois. Nous cotons les billets No 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, à 11 à 12 pour cent par an; les bons et ceux de second ordre à 12 à 18; les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 à —; papier hypothécaire, à 9 à 10 par au le No 1 et 13 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 112 1/8 à 112 3/8 contre 111 3/4 à New York et fermé aux taux d'ouverture contre 112 à New York. Les transactions comprennent $1000 à 112 1/8, $7500, $9000 et $10,000 à 112 1/4, $4000, $6000, $9000 et $8000 à 112 3/8, $10,000 à 112 1/2.

Le gouvernement a vendu, aujourd'hui, $110,000 en or, dont $50,000 comme suit:

Townsend, Lyman & Co	20 000
De Borys & Odden	20 000
J. Newman	10 000

Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, se sont vendues à 109 1/2.—Nous cotons les demi-piastres américaines à 109 à 109 1/2. Les piastres mexicaines sont nominales.

Le change étranger, plus facile avant midi, s'est affermi et, à la clôture, était, à peu près, au même taux qu'hier. Les opérations de sterling s'élèvent à 46,000 livres, dont 1,500 connaissement, et 5,000 de banque (75 jours de date sur Bordeaux, payables à Londres) à 120, 500 connaissement et 4,500 clear à 120 1/8, 1200 et 8,500 connaissement, 3,000 et 5,000 clear à 120 1/4, 750 connaissement à 120 3/8, 8,000 clear No 1 à 120 1/2, 5,000 de banque à —, 2,500 et 6,000 à 120 3/4.—Dans les francs, 40,000 et 100,000, en change de commerce, à 4 91 1/4.

Nous cotons le sterling à 120 à 120 1/2 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 121 le change de banque.

Le change américain a été lourd. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte pour remises. Les ventes sont: $10,000, $15,000, $10,000, $44,000 et $45,000, de banques et de banquiers, sur New York, à vue, $30,000 et $25,000 de banquiers à 7/16 d'escompte, $10,000, $13,000, $20,000 et $50,000 en change de commerce à 1/2, $15,000 de banque à 15/32.

Les checks en or sur New York sont cotés au pair à 1/4 d'escompte.

Il s'est vendu 100, 100 et 100 actions de la Compagnie de Levées de la Louisiane à $8 50, 100 et 100 à $8 62 1/2, 100, 100, 200, 300 et 400 à $8 75, 100 à $8 87 1/2, 50, 100 et 100 à $4 50, 150 et 250 à $4 12 1/2. Les plus fortes transactions ont eu lieu de bonne heure.—50 actions de la Compagnie pneumatique à $1 75, et 20 à $2; 500 de la Compagnie de Levées à $8 75, net, et 1,500 au même prix. $4,500 de bonds 10 pour cent de la ville ont changé de mains à 80 3/4, $1000, $3000 et $3000 à 82; $10,000 de bonds 7 pour cent de la ville.

Les certificats d'allocations de la ville ont été en demande et ont haussé.—$1700 se sont vendues à 78 1/2, $13,000 à 79 et $640 à 80. Ces prix représentent les émissions récentes. Les anciennes émissions sont à 83 à 85, suivant la date ou le numéro.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats.

Les billets de la ville sont nominaux.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, 27 oct. 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3150 balles prises, le matin, à des prix plus raides, mais subséquemment plus faciles, ayant clos aux mêmes taux que les cotes d'hier.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres intérieurs figurant pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Good ordinary	— à 17¼	—
Low middling	17¾ à 18—	17¾
Middling	18¼ à —	18¼
Strict middling	— à 18¾	—
Good middling	— à —	—

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		25323
Arriv. dep. le dern. état	7178	
Arrivé précédemm	87723	93517
		118900
Expédié aujourd'hui	297	
Expédié précédemment	98354	71308
Stock en mains et à bord		47592
Do l'an dernier		60084

TABAC—Le stock en est si faible qu'il offre à peine une latitude aux acheteurs.—Partant les ventes qui ont eu lieu durant ces jours derniers se sont bornées à 82 boucauts au commerce de la ville et nous cotons lugs 7 à 8 c; low leaf 8½c: medium 9 c, bon 9 à 10 c, fin et selections 10 à 11 c.

FRET—Les offres pour les ports étrangers continuent à être libérales et il y a de disponibles bon nombre de capacités. Dans le cabotage mouvement modéré. Nous cotons: steamers, coton pour Liverpool ¾d; New York ¾ c, Philadelphie ⅞c, Brême et Hambourg ¾d; voiliers pour Liverpool 9/16 d: Havre 1⅛ c, Boston ⅞c.

SUCRE—Reçu 135 boucants. La demande est bonne et les prix sont décidément plus fermes. Les stocks ont presque tous été vendus à 10½ à 10 ¾ c pour le good fair, 11 c pour le triple fair, 11½ cts pour le strictement prime, 10 à 11 c pour le seconds, 10⅞ pour le centrifuge gris, 12 c pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Reçu 447 barils, 105 demi barils. La demande est bonne, mais les prix offerts sont moins élevés. Presque tous les approvisionnements se sont vendus à 45 à 52½c pour la centrifuge et 61 à 62 c pour la strictement prime.

FARINE—Le marché est calme. La superfine; la double extra sont rares et le stock de triple extra est faible. L'approvisionnement consiste en extra de choix. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1500 barils, dont 100 de superfine à $6 60 de à $6 25, 100 de double extra à $6 75, 400 de triple extra à des conditions privées, 150 de à $7 25, 125 de bonne triple extra à $7 50 25 de choix à $8 et 75 à $8 10 le baril.

MAÏS—Stock faible. La demande est bonne, mais à des prix moins élevés. 2000 sacs vendus aujourd'hui comme suit: 800 de jaune et 270 de mélangé à 80 c, 100 de blanc mélangé et blanc à 93 c, 100 de rouge à 87½ et 50 de jaune à 95 le boisseau.

AVOINE—Stock rond et bonne demande. Vente aujourd'hui de 1800 sacs, dont 400 à 51 c, 650 à 52 c, 400 à 53 c et 100 à 54 cts le boisseau.

SON—Calme et est coté à $1 45 les cent livres. Pas de vente.

FOIN—Le stock de foin de choix est faible et la demande bonne. Les autres qualités sont calmes. Vente de 150 et 100 bal. de foin de choix de l'Ouest à $25 le tonn.

PORC—Hier soir, il a été vendu 250 barils de mess qui se sont écoulés en div. lots à $15 le baril. Aujourd'hui l'article est tenu à $15 25 le baril, détail à $15 35 à 15 50 le baril.

BACON—Le marché est calme, mais les épaules et les cotés clear ribbed sont plus fermes. Le stock d'épaules est faible et les cotés clear ribbed sont rares, le premier de ces articles est tenu à 8⅛ à 8¼c et le dernier 8⅝ à 8¾ c. Le stock de cotés désossés est rond à 8 7/16. 5 barriques de cotés désossés ont rapporté 9c la livre.

JAMBONS—Pas de demandes, partant on ne peut donner de prix.

BREAKFAST BACON—Calme, plus bas et ne peut être coté plus haut que 13½ c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux en tierçons est assez rare et commande 10¾ c. L'article en barillet est calme à 12 à 12¼c.

VIANDE SALÉE à [illegible]—Rare. Les épaules commandent 8 c en premières mains.

FARINE DE MAÏS—Rare et commande $3 95 c à prendre en magasin.

TONNELLERIE—Les boucauts sont en demande, il n'y en a que peu sur le marché, mais les barils sont calmes, les planteurs ayant pour le moment suspendu leur roulaison. Les boucauts à sucre se vendent pour la campagne $4 50, les barils à mélasse $2 50 [illegible], les demi barils $1 40 à $1 50; les perches sont en demande. Celles qui sont sur le marché sont de qualité inférieure. Les [illegible] pour barils

commandent $30 à $35 le millier, les perches pour boucauts valent $45 à $55, les douves pour boucants $40 à $45, et les douves pour barils $30.

TABAC MANUFACTURÉ—Dans l'article il ne se fait que peu d'affaires. Le fait est que la demande n'est que locale. Nous cotons 60 à 80 c selon la qualité.

HOUBLON—Le stock en est faible et il n'en arrive que peu; le vieux est offert à 35 c la livre. Le nouveau commande 75 à 85 cents.

DRÊCHE—La drêche nouvelle nous arrive. Elle est cotée à $1 25 à 1 35 le boisseau de choix de l'Ouest.

GRAINES DE COTON—Se vendent aux manufacturiers de la ville à $12 la tonneau, sacs rendus. Le stock ne suffit pas à la demande.

SUIF—Les prix du suif ont haussé et on en attend du Texas. Le suif texien est coté à 9¼ à 9½ c, le suif de rendement opéré en ville 9 à 9¼ c la livre. Le stock de l'article est faible et la demande bonne.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 28 Oct. 1871.

Arrivé, dans la semaine—[illegible] boeufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 1482 cochons, [illegible] moutons.

Vendu—[illegible] boeufs du Texas, 1467 veaux et veaux d'un an, 641 cochons, 579 moutons, 6 vaches à lait.

Stock en vente—[illegible] boeufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 1234 cochons, 432 moutons, 12 vaches à lait.

Boeufs du Texas nourris au maïs, choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 3e qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Cochons par livre, gr	[illegible]	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs, prix moyen par livre	[illegible]	[illegible]
Porc "	[illegible]	[illegible]
Veau "	[illegible]	[illegible]
Mouton "	[illegible]	[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Hope de la Nouvelle-Orléans,

INCORPORÉE EN 1867.

Bureau No. 21, rue du Camp.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de marine et de rivière, aux taux courants.

HY. PEYCHAUD, Président,
JOHN I. ADAMS, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

John I. Adams, J. C. Denis, P. Maloché, Félix A. Ducros, M. L. Navra, W. Alex Gordon, T. N. Blake, F. E. Bernard, Henry Peychaud.

La Compagnie d'Assurance MECHANICS & TRADERS,

NILE-ORLÉANS, (LNE.)

No 14 de la rue Carondelet.

SOLLICITE les risques d'incendie, de mer et de rivières.

JAMES A. WHITE, Secrétaire. LLOYD R. COLEMAN, Président. P. A. DE BUYS, Commis aux risques de mer et de rivières. C. H. FROST, Commis aux risques d'incendie. F. AUZOUT, Inspecteur et Collecteur.

Directeurs:

C. W. Allen, Esq., A. J. Aiken, Esq., J. A. Braselman, Esq., Capt. W. T. Blakemore, A. Elmer Bader, Esq., I Bloom, Esq., E. B. Briggs, Esq., T. B. Bodley, Esq., John D Cobb, Esq., Geo. W. Church, Esq., Jas. E Campbell, Esq., Benjamin Gorson, Esq., C. A. Givens, Esq., L. L. Haas, Esq., Juo. N. Harrison, Esq., Theo. Hunt, Esq., J. A. Lane, Esq., Geo. Wm Logan, Esq., Robt. L. Moore, Esq., John Myers, Esq., R. H. Noble, Esq., R. C. Oglesby, Esq., G. W. Sentell, Esq., Capt. J. P. Smith, W. H. Settoon, Esq., W. B. Thompson, Esq., J. P. Todd, Esq., Frederick Wing, Esq., Louis A. Wiltz, Esq., T. S. Waterman, Esq.

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital $1,000,000
Souscrit 700,000

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader, W. B. Schmidt, Louis Schneider, J. M. Schwartz, F. Rickert, Ch. Engstfeld, Jacob Hassinger, G. L. L. Mayer, S. L. Naulta, Louis Schwartz, B. Ring, H. R. Gogreve, M. Frank, W. Davis, Th. Lilienthal, Frank Roder, Hermann Eicke, W. Miller, C. H. Miller, H. Pohlmann, X. Weissenbach, V. A. Baumgarden, Joseph Keller, Isaac Scherck, E. F. Del Bondio.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (et devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG, Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à dessécher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toutes espèces, colonnes et tuyaux à bâtisses, en fer, barres de grilles et toute espèce.

Voitures, Buggies, Jersey Wagons et Harnais.

D. M. HOLLINGSWORTH,

SUCCESSEUR DE R. MARSH DENMAN & CO.,

Aux Nos 34 et 36 de Jamison's Building, Coin Carondelet et Gravier, Et Nos 34 et 36 de la rue Baronne, Entre les rues Gravier et Commune.

Il a ont le plus grand assortiment de VOITURES, BUGGIES et HARNAIS du Sud.—Prix raisonnables. Ouvrages faits sur commande et garantis.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBÈRE,

9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que:

FAIVRE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, méthodes, etc., etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16 ...... RUE ROYALE 16

A toujours son magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits.

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No 132 de la rue Carondelet, près Lafayette.

AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, garantit maintenant une guérison parfaite au bout de quelques jours, au moyen d'un nouveau traitement où il ne fait usage ni de mercure ni de copahu. Il fournit les médicaments. Les consultations sont strictement privées.

LE DR. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc valcanisé pour $20.

Extraction des dents sans douleur.

C. S. HUNT & Co.,

DÉPÔT DE MACHINES,

Au No. 185 de la rue Gravier—N.-O.

AGENTS des [illegible] des célèbres moulins à coton et des presses à vapeur de Blake.

[illegible]

CHAUX DU CAP,

—DE—

RICHARDS.

CETTE CHAUX célèbre, et avantageusement connue depuis longtemps parmi les négociants, les planteurs-sucriers et les maçons, parvient régulièrement sous les yeux de ses consommateurs.

A vendre par le propriétaire primitif.

NEWTON RICHARDS, No 32 rue Natchez, au 1er.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Ancien Pontalba),

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
CHARLES KERR, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

[illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.

D. BIDWELL .... Propriétaire et Directeur.

SUCCÈS TOUJOURS CROISSANTS

De la troupe de McKee Rankin.

Jeudi Soir, 26 Octobre.

ROBERTSON'S CASTE,

Précédé de

LITCHEN AND FRITZCHEN.

[illegible] Représentation au bénéfice de Mlle Kittie—Blanchard School.

Matinée de samedi—Little Em'ly.

Samedi soir—Long Strict, de Boucicault.

Dimanche soir—Little Mother, et la pièce burlesque avec accompagnement d'orchestre, intitulée BLACK EYED SUSAN.

A l'étude—Rosedale et Rip Van Winkle.

Salle du Lycée,

A L'HOTEL-DE-VILLE.

Quelques représentations seulement, à partir de LUNDI, 30 octobre.

SAMEDI, 4 novembre à midi—Représentation pour les familles.

LOGRENIA, conducteur royal.

Troupe européenne de CANARIS, MOINEAUX du Jura, PERROQUETS, SOURIS BLANCHES, CHATS de Russie, SAVANTS.

CARNAVAL de CRÉSUS, ou un cadeau à chacun des assistants.

Prix d'entrée: 75 cents—Enfants, 50 cents—Loges 50 cents.

Pour la Matinée: Grandes personnes, 50 cents—Enfants 25 cents.

Un cadeau pour chaque billet.

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

42 ...... RUE BOURBON 42

Entre Bienville et Douane,

—dirigée par—

G. J. LORD.

LA réouverture de cette institution a eu lieu le LUNDI, 4 septembre. Les élèves doivent être rendus exacts que possible.

Les familles qui désirent placer leurs enfants au Jefferson Academy sont priées de la faire de bonne heure.

Avis.

MADAME MATTHEY prévient les parents de ses élèves et les familles en général, que son INSTITUTION a été transférée rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, No. 125.

Institut des Remparts,

DIRIGÉ PAR Mme E. H. MATTHEY.

Rue des Remparts No 125, entre Ste-Anne et Dumaine.

MADAME MATTHEY a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes de cette institution a eu lieu LUNDI, le 4 septembre.

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nile-Orléans,

No 209 rue du Camp,

Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commencera le LUNDI, 18 septembre, dans le vaste local et des mieux aménagé. Toutes les branches d'une parfaite éducation seront enseignées par des professeurs de haut mérite, et les plus grands soins seront apportés au développement intellectuel et physique des élèves. Pour détails et circulaires, s'adresser à l'Institut, ou par lettre: P. O. Glass box 1161.

S. B. LOCQUET-LEROY, Directrice.

COLLEGE

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,

A l'angle des Rues Commune et Baronne.

CETTE institution, dirigée par les Rév. Pères Jésuites, commencera sa prochaine session annuelle le 2 octobre 1871.

INSTITUTION LOCQUET,

Dirigée par Mlle M. A. BUHR.

233 ...... Rue St. Charles 233

vis-à-vis Tivoli Circle.

PENSIONNAT et EXTERNAT pour les jeunes demoiselles.

Pour les prospectus, s'adresser à l'institution ou par la poste, Lock Box 182.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Edward Beals Jr. Alphonse Laine.

Beals & Laine,

Marchands de charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais. Ils se fournissent aux familles et aux bateaux à vapeur. Dépôts: sur la Levée, au ferry du 3me District, et l'angle des rues Louisa et Levée. Bureau, No 20 de la rue Carondelet, Nile Orléans, Lne. On reçoit les ordres aux deux endroits.

P. & R. De VERGES,

Marchands en gros et en détail, de Charbons PITTSBURG, ANTHRACITE.

Bureau, No. 170 de la rue Gravier.

Dépôts: No 20 de la rue Dauphine et au pied de la rue Hôpital, sur la Levée.

ANTOINE CARRIÈRE, EMILE L. CARRIÈRE, OLIVIER CARRIÈRE.

A. Carrière & Co.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc.

No 31 rue Bienville.

Reçoivent régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto, et Sherry, Huile d'Olive, etc.

Change à vue et à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur New York, Londres, Paris, Bordeaux et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

SIEWERD & KIP.

(PERSEVERANCE RICE MILL)

MOULIN A RIZ,

Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Elysées, Troisième District, NOUVELLE-ORLÉANS.

CE MOULIN a été solidement construit, dans le but exprès d'écaler le riz. Il a tous les nouveaux perfectionnements et les entrepôts, qui sont situés près des chemins de fer, des navires, des ferries et des bateaux à vapeur, pouvant aisément recevoir en dépôt.

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour.

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isolant, feutre à crin, &c.

[illegible]

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé. Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pitjaune.

UNE attention particulière est donnée au sciage d'Essieux de charrette, de Secteurs de roues, de Timons, et de toute espèce de Sciage circulaire et spiral.

Bois, Planches et Madriers pour navire, steamboat, charronnage, menuiserie et charpentage. A vendre par JOS. A. BROWN.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE St-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toutes espèces de LIQUEURS FRANÇAISES,

ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

[illegible]

Pommes.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le [illegible]

CHAS. T. HOWARD .... Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

[illegible] NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT $50,000

CLASSE F.

[illegible] le SAMEDI, [illegible] nov. 1871, à [illegible], HOWARD, SIMMONS & Co. ...... Commissaires.

—PLAN—

[illegible]

Billets entiers: [illegible]

Les ordres doivent être adressés à CHAS. T. HOWARD, [illegible]

Conservatoire de Musique

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

96 .... Rue Baronne 96

POUR prospectus, et toutes informations en général, s'adresser au Conservatoire, ou par lettre adressée Glass Box No 988, Nouvelle-Orléans.

THEOPHILE MARAC, Président.

Références—Mgr l'Evêque J. L. Keeler; MM. le Rév. A. F. Dixon, [illegible]

CORPS DE PROFESSEURS.

M. THÉOPHILE MARAC, professeur d'harmonie et de philosophie de la musique.

M. CH. VAN HUFFLEN, professeur de musique vocale.

Mlle CAROLINE [illegible], de [illegible]

M. EDWARD F. GROENEVELT, professeur de théorie et de piano.

Mlle MELANIE MAY, professeur de piano.

Mlle EUGÉNIE LEMOINE, de [illegible]

M. HERMANN BRAUN, professeur d'instruments d'orchestre.

M. A. MIARI, professeur de flûte.

Avec nombre de sous-professeurs.

DÉPÔT DE VIN

De la Rue du Canal.

NOTRE stock est à peu près complet, et nous offrons à nos amis et au public un assortiment soigneusement choisi de

VINS ET LIQUEURS

étrangers et de divers articles DÉLICATS étrangers se composant en partie de—

CHAMPAGNE de toutes les marques populaires.

VINS de Bordeaux de A. de Luze & Fils, de Bordeaux, et de Cruse & Fils frères.

VINS blancs, de A. de Luze & Fils.

Nous mettons aussi en bouteilles des VINS de Bordeaux et des VINS BLANCS pour l'usage des familles, d'excellente qualité et à des prix raisonnables.

VINS DE BOURGOGNE de Bethard Père et Fils.

VINS DE XÈRÈS.

PORTO rouge et blanc.

Vieilles EAUX-DE-VIE de Cognac, de Mrs Castillon 1858.

Cie des Propriétaires de Vignobles.

Otard, Dupuy, & Cie, et autres.

Vieux WHISKEYS de choix de Bourbon et de Seigle, directement des distilleries.

RHUM de la Jamaïque et de Ste Croix.

WHISKEYS d'Irlande et d'Ecosse.

GIN pur de Hollande.

GIN de Old Tom

SCHEIDAM SCHNAPPS

Nous sommes aussi Agents pour les VINS ET EAUX-DE-VIE DE CALIFORNIE.

AMERS de Boker, Pyrénées et autres.

ALE d'Ecosse et PORTER de Londres.

ALE de Gingembre, de Belfast.

BIÈRE LAGER, de Brême.

LIQUEURS de toute espèce.

—Aussi—

Vieux CAFÉ de Java du gouvernement.

Vieux CAFÉ de Moka.

CAFÉ mexicain de Cordova.

Beaux THÉS, vert et noir.

CONSERVES au vinaigre et SAUCES anglaises.

FRUITS à l'Eau de Vie français

SARDINES.

PATÉS,

FROMAGES anglais et hollandais.

CONSERVES de Terrebonne, &c., &c., &c.

On apportera une attention spéciale à remplir les commandes pour l'Armée, la Marine et les Provisions de Chambre.

Nous vendons en quantités grandes et petites, et notre intention est de ne tenir que ce qu'il y a de MIEUX et à des PRIX RAISONNABLES.

Toutes les marchandises livrées sans frais.

W. M. OWEN,

Agent pour Vins Fins et Liqueurs,

Au coin des rues Canal et Carondelet.

Sous le Club Chalmette.

AVIS.

D. AUGUSTIN,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 186.

REGISTER DES FAILLITES.

[illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX

De Bonnabel.

LA majorité des planteurs sucriers qui, depuis un ou trois ans, ont essayé d'autres sulfites, reconnaissent, aujourd'hui l'immense supériorité du Bi-Sulfite de Chaux.

A vendre par

H. BONNABEL.

87 Peters, entre Douane et Bienville.

TEINTURE A LA VAPEUR

F. EDW. GEORGEST

Coin Remparts et St-Philippe.

CETTE maison qui a été fondée depuis 7 années qu'elle est fondée, un chiffre considérable d'affaires, par la modicité de ses prix, se recommande de nouveau à la bienveillance des habitants de la ville et de la campagne.

[illegible]

J. P. DUBRACQ, teinturier, rue [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième État Annuel.

[illegible]

Médicaments

PRÉPARATION D'AYER,

—QUI REND À LA CHEVELURE—

SA FORCE ET SA COULEUR NATURELLES.

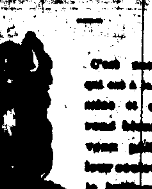

C'est une préparation qui est à la fois agréable, saine et efficace, pour rendre aux cheveux leur couleur primitive, le lustre et la fraîcheur de la jeunesse. [illegible]

Le "Vigor" ne contient aucune huile [illegible]

La Coiffure,

[illegible]

Fabriqué par le

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes,

A. Lowell, Mass.

Prix .... $1 00.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMÈDE!

LE SIROP de Mme Whitcomb — Guérit la Colique, des Douleurs d'intestins et Maladies de la Dentition. Prix 35 C'ts.

LE SIROP de Mme WHITCOMB — Calme les Convulsions de l'irritation de toutes les parties du système. Prix 35 C'ts.

LE SIROP de Mme WHITCOMB — Guérit la Diarrhée, la Dysenterie et les Maux d'Estomac. Prix 35 C'ts.

C'est le grand calmant des Mères et des petits enfants dans les maladies causées par la dentition, etc.

Préparé par le GRAFTON MEDICINE CO., à St Louis, Missouri.

A vendre par tous les pharmaciens et chez les marchands de médicaments.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL

—de la—

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 30 septembre 1871 [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie conforme faite sur les livres de la Compagnie.

E. GABUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé par devant nous, ce 11 octobre 1871.

PAUL E. THÉARD, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nile-Orléans.

Aujourd'hui, à une réunion du Conseil des Directeurs, il a été:

Résolu, Qu'à dater d'aujourd'hui, cette Compagnie payera six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé.

L. W. BAQUIÉ,

Nile-Orléans, 11 octobre 1871.

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Au No 51 de la rue du Camp.

Nile-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOCOMB, Président.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

Jambons. Jambons. Jambons.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 28 octobre 1871, à [illegible] heures du matin, [illegible]

Ferblanterie. Ferblanterie.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 31 octobre 1871, à midi, dans la salle d'encan, au premier du Passage No 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Avoine! Avoine! Avoine!

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, Encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre 1871, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

Foin! Foin! Foin!

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre 1871, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—

44 balles foin.

Conditions—Comptant.

Cuivre en plaques, Clous, Serrures, Bandes en Caoutchouc, Rivets, &c., &c.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, pour compte de qui il appartiendra, SAMEDI, 28 octobre 1871, à 11 heures du matin, au magasin No. 47 de la rue des Magasins—

Cuivre en plaques, clous de planches et de barrières, serrures de portes de magasins, rivets en cuivre, bandes en caoutchouc, clous de fers à cheval, fouets, &c., avariés sur le steamer Mississippi.

Conditions—Comptant.

Corde de Manille et Pitre, Papier paille, etc., provenant du steamer Mississippi.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre 1871, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible]

SAINDOUX. SAINDOUX. SAINDOUX.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—SAMEDI, 28 octobre 1871, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra—

3 barillets saindoux.

Conditions—comptant.

VENTES JUDICIAIRES.

LÉON GOTCHAUX vs JAMES MARTIN.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

David McCoard vs Beals & Miller.

Albert B. Beals & Samuel B. Miller.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Demoiselle EMILIE de La FERRIÈRE vs WILLIAM BARRETT.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VANDERBERG & CLARK vs A. W. [illegible]

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 2,411.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle faite des livres de la Compagnie.

P. FOURCHY, Président.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Boucles d'oreilles et Bagues en diamant, Bijouterie, Velours, Dentelles Valenciennes, &c., —pour payer un gage.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 28 du courant, à 11 heures, il sera vendu, à mon bureau, sans limite ou réserve, pour payer un gage,

[illegible]

Conditions—Comptant.

Souliers créoles! Souliers créoles!

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No. 48 du Passage de la Bourse—LUNDI, 30 octobre, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 61 de la rue Royale, entre les rues Conti et Bienville—Le contenu du dit magasin, comprenant 35 lots de souliers créoles faits pour le commerce de détail.

—Également—

Les installations du magasin, les outils de cordonnier, &c., &c.

Conditions—Comptant.

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de Philippe Dorgan.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 31 octobre 1871, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur la rue des Bons Enfants, derrière la propriété de Michel Fleishman.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 octobre 1871—

19 vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions, les bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur.

PAR M. BARNETT.

Meubles—Vente sans réserve.

PAR M. BARNETT, Encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre, à 10 heures A. M., dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel de Louis—

Un lot de meubles comprenant en partie: bois de lits, buffets, armoires, tables, bureaux, lavabos, tables à allonges et tables de centre, sofas, lits de sangle, matelas, toile cirée, glaces, etc., et très articles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions comptant.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stock, cargaisons, meubles, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde trois fois par semaine: le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente.

LOUISVILLE SOUTHERN SUGAR MILLS.

(Moulins à Cannes à Sucre, du Sud, à Louisville.)

CES moulins, si bien connus, sont vendus, depuis quatre ans, aux planteurs du Sud, qui en ont toujours été parfaitement satisfaits. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1871.

A M. W. L. Cushing.

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, depuis quatre ans, pour mes amies maisons de C. H. Morton & Cie et de nouvelle maison de A. A. Morton, quarante-trois moulins à sucre de Louisville qui m'ont tous donné satisfaction. [illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

F. E. BEAUVAIS.

[illegible]

S. J. DAVENPORT, ingénieur.

[illegible]

PHIL. SWIRE.

[illegible]

L. M. SAHAMAN.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à cannes à sucre.)

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

GRANDS MOULINS A CANNES A SUCRE DE STEDMAN.

[illegible]

W. L. CUSHING.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER, DU TENNESSEE.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

ÉVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St. Charles.

NOYES' EAGLE HORSE POWERS.

Les planteurs qui désirent avoir une bonne machine de ce genre n'ont qu'à acheter une de Noyes, avec la garantie que si après un essai d'un mois ils n'en sont pas satisfaits, ils auront leur argent en rendant la machine. [illegible]

W. L. CUSHING, Seul agent au Sud, Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSES INGERSOLL & EAGLE, A COTON.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSE A COTON, TOURNANTE, DE BROOKS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Dépôt au No 61 de la rue St-Charles, Nile-Orléans.

W. L. CUSHING, Seul agent.

[illegible]

Voici un certificat de facteurs de coton et de négociants respectables de cette ville:

[illegible]

MOSES GREENWOOD & SON,
WARREN, CRAWFORD & CO.,
O. L. WALMSLEY & CO.,
IRBY, MCDANIEL & CO.,
FRANCKE & DANNEEL,
CAMPBELL & STRONG,
CLAPP BROS. & CO.,
B. F. GOLSAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLACK BROTHERS,
WRIGHT, ALLEN & CO.

Nouvelle-Orléans, Lne, novembre 1870.

[illegible]

MOULINS EAGLE A COTON

—Perfectionnés—

[illegible]

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREW

(Vis Newell à Coton, de Stedman.)

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A GRU, DE STRAUB.

[illegible]

W. L. CUSHING.

Dépôt de Machines du Sud.

LANE & BODLEY.

L'Agence pour la vente, au Sud, des célèbres moulins à scie et machines de Lane & Bodley, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, sous la direction de W. L. CUSHING, [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Linge fait, Articles de Toilette et Chapeaux.

PAR E. ROGER & CO—E. Ramsey, Encanteur.—SAMEDI, 28 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

[illegible]

—ÉGALEMENT—

[illegible]

—ET—

Une facture de chapeaux pour hommes et garçons.

Conditions à la vente.

Vente sans réserve,

—Pour clore consignations—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

50 malles Bottes et Congress cousus.

300 dous. Souliers de Philadelphie, pour dames, demoiselles et enfants.

PAR E. ROGER & CO.—E. Ramsey, Encanteur.—SAMEDI, 28 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

400 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

—Aussi—

50 malles bottes et congress cousus.

—Et—

300 dous. Souliers de Philadelphie pour dames, demoiselles et enfants.

Conditions à la vente.

PAR ALBERT PAUL.

Vente sans réserve, à l'encan.

Terrains de choix, nus et améliorés, situés dans le Premier et le Deuxième District. Conditions avantageuses et longs termes.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 28 octobre 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Canal et Bienville, à l'enchère publique, les propriétés suivantes—

1o La jolie résidence en bois et à étage, formant l'angle des rues Orléans et Derbigny, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Derbigny, Claiborne et Ste. Anne, près des marchés, églises, etc.

2o. La bonne maison basse, en bois, située à l'angle des rues St. Louis, Canal et la Promenade Claiborne et faisant face à la rue St. Louis.

3o. Deux terrains de prix, situés dans la rue Gravier, entre les rues Johnson et Galvez désignés par les Nos 4 et 5. Il y a sur le No. 4, une jolie et agréable maison basse, doublée, en bois, portant le No. 467 de la rue Gravier.

Le tout est loué au mois, à de bons locataires.

A des conditions avantageuses. Il y a perspective d'augmentation.

Pour les dimensions et plus de détails voir les plans exposés à la Bourse.

CONDITIONS.—La moitié comptant, la reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et 5 pour cent, honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. Les taxes de l'année courante, payables en 1872, devront être payées par les acquéreurs.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre, à 11 heures, à la salle d'encan No 47 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

Bois de lits en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, têtes-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à dossier et à ressorts, tables de centre à dessus de marbre, tables à allonges, glaces, tableaux, poêles, batterie de cuisine, &c.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—Egalement—

Une grande facture de lits cottage, chaises et sièges en bois de vente.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans Limite,

Pour cause de départ.

La belle résidence en briques formant l'angle des rues Remparts et Douane.

La position centrale, à proximité du quartier des affaires et l'emplacement, pour une résidence, n'est pas surpassée en ville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—Bureau, No. 17 de l'Exchange Place.—SAMEDI, 4 novembre 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Bienville, sera vendue à l'enchère publique—

La belle et très agréable propriété située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bienville, St-Claude et Douane, sur le terrain formant l'angle des rues Remparts et Douane; mesurant 36 pieds de face sur rue Remparts et 120 pieds de profondeur [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

Directeurs:

GEO. URQUHART, M. PAYRO, A. ROCHEREAU, PLACIDE FORSTALL, [illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts,

51 .... RUE DU CAMP 51

W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Directeurs:

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

PAR VINCENT & CO.,

Aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.

SAMEDI, 28 du courant—

LINGE d'automne et d'hiver.

LINGERIE de Messieurs.

DRAPS CASTOR, SATINETS, JEANS,

MALLES et MALLES DE VOYAGE.

PAR JOS. N. ROBERT.

VENTE SANS RÉSERVE.

Souliers, Mercerie, [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT, Encanteur—Salles, No. 44, rue Vieille-Levée—Aujourd'hui VENDREDI, 27 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin—

400 lots souliers pour hommes, femmes, filles et enfants: [illegible]

PAR O. VALETON

EPAULES! PLATS-COTÉS! JAMBONS! En Déchargement du steamboat COLONIAL.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—SAMEDI, 28 octobre à 10 heures du matin, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Lafayette—

(C) Henry Ames & Co, 25 boucauts plats côtés désossés.

M. A. James Reilly & Co, 15 boucauts plats côtés désossés.

[illegible]

Baquets peints! Baquets peints!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—SAMEDI, 28 octobre 1871, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin No. 14, rue Natchez, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible] baquets peints.

Conditions—Comptant.

MEUBLES. MEUBLES.

Vente sans réserve, pour cause de départ, du contenu de la résidence No [illegible] de la rue Dumaine, entre Tremé et Marais, et actuellement occupée par M. Forrestier Delmas.

PAR O. VALETON, encanteur—LUNDI 30 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu le contenu de la dite résidence consistant en meubles de salon en acajou, bois de lits en chêne, lits, armoires, lavabos, toilettes, tapis, tableaux, etc. Cuisine de Charter Oak, etc.

Conditions—comptant.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises, telles que: jambons, épaules, boeuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromages, sardines, riz, etc.

PAR NASH & HODGSON.

Vente Positive et Péremptoire

Du Bateau à Vapeur

SAN NICHOLAS,

A rames derrière, d'un faible tirant d'eau et en parfait état.

PAR NASH & HODGSON—Bureau, No [illegible] de la rue Gravier—SAMEDI, 4 novembre 1871, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, à l'enchère publique, [illegible], il sera vendu—

Le bateau à vapeur SAN NICHOLAS, [illegible]

[illegible]

CONDITIONS.—La moitié comptant en bons du Trésor des Etats-Unis, le reste à [illegible]

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu public, aux frais de l'acquéreur.

Ilet de prix, pour jardinage, et une agréable résidence.—Deux terrains de prix, à deux îlets seulement du Parc de la ville, dans le Deuxième District.

Vente à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 170 de la rue Gravier. SAMEDI, 4 novembre 1871, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o. UN ILET DE TERRE DE PRIX, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de la ville. [illegible]

[illegible]

2o. DEUX TERRAINS DE PRIX, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 437, compris entre les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick. [illegible]

CONDITIONS.—Tout comptant, [illegible]

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nile-Orléans, 10 mai 1871.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

[illegible]

La Compagnie possède les valeurs suivantes qui sont comprises:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

Henry V. Ogden, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 10 mai 1871.

W. V. EVANS, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, CINQUANTE POUR CENT de l'émission de 1870, aux porteurs légaux, à partir du premier lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende en scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain, [illegible]

—DIRECTEURS—

THOS. A. ADAMS, Président.

SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

O. T. Buddecke, J. J. Garrard, Saml. B. Newman, R. M. Summers, John Phelps, B. Newgass, S. H. Kennedy, F. N. Strong, G. P. Feler, Victor Meyer, A. B. Olmo, Jos. Bowling

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37 .... RUE CARONDELET 37

Bureau du Cinquième État de [illegible]

Nile-Orléans, 30 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 [illegible]

[illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE:

INTÉRÊT .... Dix pour cent.

PRIMES .... Cinquante pour cent.

Actif au 30 avril 1871 .... $1,046,878 57.

Cette Compagnie continue à émettre des POLICES pour risques d'incendie, de rivière et de mer aux taux courants.

HARRISON DOANE, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood, W. A. Johnson, John I. Noble, John Chaffe, Marshall J. Smith, Richard Milliken, Samuel E. Moore, J. J. Warren, Simon Block, B. W. Brashear, Percy Nugent, Samuel Friedlander, H. Frellsen, E. W. Redd, W. B. Pike, H. W. Farley, John L. Adams, A. A. Yates, Isaac Scherck, R. M. Whitney, M. Musson, Wm. Hartwell, A. Brittin, J. T. Fenn, Jas. W. Ogden.